Séance du 27 janvier 1914.

PRÉSIDENCE DE M. R. BLANCHARD, PRÉSIDENT.

M. Julin remercie de son admission.

M. le président rappelle qu'il a jadis été chargé de représenter la Société au jubilé de M. Julin et aux fêtes qui ont eu lieu à Liège à cette occasion.

La Société a reçu la médaille frappée en l'honneur de M. E. Maupas, pour laquelle elle avait envoyé sa souscription. Elle est heureuse d'avoir pu s'associer à la manifestation de sympathie en l'honneur d'un de ses membres les plus illustres.

POISSONS NOUVEAUX DU HAUT-ZAMBÈZE RECUEILLIS PAR M. V. ELLENBERGER

PAR

le Dr Jacques PELLEGRIN.

M. Victor Ellenberger a fait parvenir au Muséum d'histoire naturelle, par l'intermédiaire de M. le Dr Reutter, puis de M. G. Christol, une petite collection de Poissons recueillie dans le Haut-Zambèze, aux environs de Léalui, capitale indigène du pays des Barotsés ou Barotséland (North Western Rhodesia). C'est une région intéressante et encore peu connue au point de vue ichtyologique. En effet, sur un total de 11 espèces, trois, dont on trouvera plus loin la description, sont nouvelles pour la science.

La liste générale comprend deux Mormyridés: Gnathonemus angolensis Boulenger, Mormyrus Ellenbergeri nov. sp.; deux Characinidés: Sarcodaces odoë Bloch, Hydrocyon lineatus Bleeker; deux Cyprinidés: Labeo cylindricus Peters, Barbus trimaculatus Peters; deux Siluridés: Schilbe mystus Linné, Synodontis leopardinus nov. sp.; trois Cichlidés: Pelmatochromis genisquamulatus nov. sp.; Tilapia natalensis Max Weber et Tilapia ovalis Steindachner.

Mormyrus Ellenbergeri nov. sp.

La hauteur du corps est contenue 4 fois 1/4 à 4 fois 1/3 dans la longueur sans la caudale, la longueur de la tête 4 fois environ. La tète est 1 fois 1/2 environ aussi longue que haute. Le profil supérieur est courbé. Le museau non prolongé, arrondi à l'extrémité, à peine incliné vers le bas, fait seulement un peu plus de la moitié de la région postoculaire de la tête; le menton est fort peu globuleux. Les dents sont bicuspides, au nombre de 7 ou 8 en haut, de 11 en bas. L'ouverture antérieure de la narine est 2 fois plus près de l'œil que du bout du museau. L'œil est moyen, son diamètre est compris 2 fois 1/4 dans la longueur du museau, 2 fois dans l'espace interorbitaire. On compte 90 à 92 écailles en ligne longitudinale, $\frac{15}{20-22}$ en ligne transversale. $\frac{43}{43}$ entre la dorsale et l'anale, 18 auteur du pédicule caudal. La dorsale qui commence nettement en avant des ventrales comprend 62 à 68 rayons et est 4 fois 1/4 à 4 fois 1/2 plus longue que l'anale; celle-ci, formée de 18 ou 19 rayons dont 3 simples, commence plus près de la fin du pédicule caudal que de l'insertion de la pectorale. Cette dernière nageoire est arrondie et mesure un peu plus de la moitié de la longueur de la tête; la ventrale en fait largement le tiers; son insertion est à égale distance du début de la pectorale et de celle de l'anale. Le pédicule caudal est 1 fois 1/2 plus long que haut. La caudale recouverle d'écailles à sa base est fourchue, à lobes obtusément pointus.

La coloration est brunâtre, avec des reflets argentés; les nageoires sont de couleur foncée.

D. 62-68; A. 18-19; P. 12; V. 6; Sq. 15/90-92/20-22.

 N° 13-299. 300. Coll. Mus. — Léalui (Ht-Zambèze) : V. Ellenberger. Longueur : 133 + 20 = 153 et 123 + 19 = 142 millimètres.

Ce Mormyre, que je dédie bien volontiers au voyageur qui l'a envoyé au Muséum, se rapproche beaucoup du *Mormyrus Anchietæ* Guimaraes (1) de l'Angola, dont les nombres sont analogues (D. 62-66; A. 18-20; Sq. 16-18/80-86/22-24). Il s'en distingue cependant par son pédicule caudal plus court et entouré d'un moins grand nombre de rangées d'écailles (18 au lieu de 22-24 d'après Boulenger (2).

⁽¹⁾ Jorn. Sc. Lisb., X, 1884, p. 4, pl. I, fig. 3.

⁽²⁾ Cat. Freshwater Fishes Africa, I, 1909, p. 129, fig. 107.

Dans notre espèce la forme du museau, à peine incliné vers le bas, est intermédiaire entre celle du *Mormyrus Hasselquisti* C.V. et celle du *M. Anchietæ* Guim.

Synodontis leopardinus nov. sp.

La hauteur du corps est comprise 3 fois 3/4 dans la longueur sans la caudale, la longueur de la tête un peu plus de 3 fois. La largeur de la tête fait les 3/4 de sa longueur; la tête est granuleuse au-dessus, même un peu en avant des yeux. Le museau arrondi est sensiblement plus long que la région postoculaire de la tête. L'œil ovalaire est supéro-latéral, son grand diamètre est contenu 7 fois 1/2 dans la longueur de la tête, 2 fois 1/2 dans l'espace interorbitaire. Les lèvres sont modérément développées. Les dents prémaxillaires en 6 séries transversales forment une assez large bande; les dents mandibulaires courbées, faisant les 2/5 du grand diamètre de l'œil, sont au nombre de 21. Le barbillon maxillaire simple, bordé à l'origine sur la face interne d'une petite membrane, mesure les 2/3 de la longueur de la tête et se termine bien avant l'origine de la pectorale; les barbillons mandibulaires fortement branchus sont insérés sur une ligne transversale droite, l'externe 1 fois 1/2 aussi long que l'interne et faisant les 2/5 de la longueur de la tête. La fente operculaire ne s'étend pas en dessous au delà de la base de la nageoire pectorale. Le bouclier occipito-nuchal granuleux, à peine plus long que large, a ses prolongements postérieurs pointus. Le prolongement huméral non épineux, est granuleux, un peu plus long que large, obtusément pointu et arrive en arrière presque au niveau du bouclier occipito-nuchal. La peau n'est pas villeuse. La nageoire dorsale a 7 rayons branchus; son épine, non striée antérieurement, assez finement denticulée en arrière, est un peu plus longue que la tête. L'adipeuse 3 fois 2/3 aussi longue que haute est séparée de la dorsale rayonnée par une longueur égale à sa propre base. L'anale, arrondie, comprend 12 rayons, les 4 premiers simples. L'épine de la pectorale forte, fait les 3/4 de l'épine de la dorsale et est finement denticulée sur son bord externe, fortement sur son bord interne où on compte une quinzaine de dents réclinées. La ventrale arrondie n'atteint pas l'anale. Le pédicule caudal est 1 fois 1/2 plus long que haut. La caudale est nettement fourchue, le lobe supérieur est plus grêle et pointu que l'inférieur.

La coloration est jaunître avec une multitude de petites taches noires arrondies, les plus grandes, sur les côtés du corps, atteignant à peine les dimensions de l'œil; toutes les nageoires sont aussi ponctuées de noir.

D. I7; A. IV 8; P. I8; V. I6.

 $\rm N^o$ 13-321, Coll. Mus. — Pays des Barotsés (Ht-Zambèze) : V. Ellenberger

Longueur : 122 + 38 = 160 millimètres.

Ce Synodoute d'une jolie coloration présente surtout des rapports avec le *Synodoutis Woosnami* Boulenger (1) du Lac Ngami et du Bechuanaland, à corps plus élevé, à museau plus court, à barbillons maxillaires plus longs, à épine dorsale inférieure à la longueur de la tête, mais à livrée très analogue.

Pelmatochromis genisquamulatus nov. sp.

La hauteur du corps est contenue 2 fois 4/5 à 3 fois dans la longueur sans la caudale, la longueur de la tête 2 fois 2/3 à 2 fois 4/5. Le profil supérieur descend en ligne droite. La tête est comprimée, 2 fois 1/4 environ aussi longue que large. La màchoire inférieure est proéminente; le processus prémaxillaire. fort long, s'étend en arrière entre les deux veux. Le museau est pointu, plus long que large, mais notablement plus court que la portion postoculaire de la tête. L'œil est contenu 3 fois 1/3 (jeune) à 4 fois 1/4 dans la longueur de la tête; l'espace interorbitaire et l'espace préorbitaire font environ les 2/3 du diamètre de l'œil. La bouche s'étend jusqu'au-dessous du tiers antérieur de l'œil. Les dents, toutes coniques, sont en 3 rangées en haut, en 2 rangées en bas ; celles de la rangée externe, plus volumineuses, surtout en avant, sont tournées vers l'intérieur, et au nombre de 20 à 33 de chaque côté, en haut. Il y a 9 ou 10 rangées d'écailles sur la joue; le diamètre vertical de la portion écailleuse fait des 3/4 à une fois le diamètre de l'œil; les écailles operculaires sont bien plus petites que celles des flancs. Les branchiospines courtes, toutes coniques, sont au nombre de 11 ou 12 à la base du premier arc; il existe un coussinet muqueux fort net de chaque côté, en haut du pharynx. Les écailles, cycloïdes, sont au nombre de 34 à 36 en ligne longitudinale, $\frac{542-64/2}{42-43}$ en ligne transversale. La ligne latérale perce $\frac{22-24}{45-47}$ écailles. La dorsale comprend 15 épines, subégales à partir de la sixième, la dernière contenue 2 fois 1/2 environ dans la longueur de la tête, et 14 rayons mous. L'anale est formée de 3 épines croissantes, la dernière plus forte et égalant la dernière dorsale, et de 9 ou

⁽¹⁾ Cat. Freshwater Fishes Africa, II, 1911, p. 424, fig. 319.

10 rayons mous. La pectorale pointue fait les 2/3 environ de la longueur de la tête et n'atteint pas l'anale. La ventrale arrive à l'anus. Le pédicule caudal est environ aussi long que haut. La caudale est arrondie.

La coloration est olivâtre sur le dos, argentée ou violacée sur les côtés; une ligne longitudinale foncée s'étend de l'œil à la fin du pédicule caudal; il y a 6 ou 7 grandes taches brunes peu nettes sur le haut du dos. La dorsale et la caudale sont tachetées de points bruns disposés en damier sur cette dernière nageoire; il y a aussi des ocelles sur l'anale; les pectorales et les ventrales sont jaunâtres.

D. XV 14; A. III 9-10; P. 14; V. I 5; Sq. 5 ½-6 ½/34-36/12-13.

 N^{o} 13-315 à 318. Coll. Mus. — Léalui (Ht-Zambèze) : V. Ellenberger. Longueur : $98+22=120,\ 85+20=105,\ 71+18=89,\ 64+15=79$ millimètres,

La présence d'un renflement muqueux en haut du pharynx fait rentrer cette jolie espèce dans le genre *Pelmatochromis* que ce seul caractère distingue des *Paratilapia*. C'est avec des espèces de ce genre que la forme décrite ici présente le plus d'affinités; elle semble se rapprocher surtout du *Paratilapia robusta* Günther (1), connu des mêmes régions, du lac Nyassa et du Chiré, mais chez ce dernier les épines dorsales sont croissantes, les écailles un peu plus nombreuses (*Paratilapia robusta*: Sq. 5-6/37-40/13-15, *Pelmatochromis genisquamulatus*: Sq. 5½-6½/34-36/12-13). Une forme voisine, du lac Moero, le *Paratilapia macrocephala* Boulenger (2), offre pour l'écaillure des nombres analogues à ceux de notre espèce (Sq. 5/34/12), mais chez elle les écailles des joues sont moins nombreuses (6 séries au lieu de 9-10) et il n'y a que 8 rayons mous à l'anale.

Enfin la forme décrite ici présente également certaines affinités avec le *Paratilapia angusticeps* Boulenger (3) de Mossamédès et aussi du Haut-Zambèze, à œil proportionnellement plus petit, à bouche moins fendue en arrière, à tête plus comprimée, à épines dorsales croissantes, à écaillure plus petite (Sq. 6-7/36-39/13).

⁽¹⁾ P. Zool. Soc. London, 1864. p. 312.

⁽²⁾ Ann. Mus. Congo, I, 1899, p. 121, pl. XLV, fig. 4.

⁽³⁾ Ann. Nat. Hist. (7), XX, 1907, p. 108 et Tr. Zool. Soc. London, XVII (V), 1911, p. 414, pl. XLII.